



Development Smart Innovation through Research in Agriculture DeSIRA

Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage pastoral au Tchad - ACCEPT

Prochaines étapes du processus de Juillet à Décembre 2022

Pr Zéphirin MOGBA
Sociologue
Consultant ACCEPT

Ndjamena, Juillet 2022

Pour la période allant Juillet à Décembre 2022, nous formulons au regard des orientations issues des ateliers locaux de restitution, de la retraite avec la GTC et de l'atelier national cinq (5) axes stratégiques d'intervention sous forme d'activités fortes pour la composante 3.

Axe 1 : Appui au recadrage fonctionnel et à l'extension des CEM

1. Procéder à la restructuration de l'architecture fonctionnelle des CEM existants selon le modèle proposé lors des ateliers de restitution, de la retraite avec le GTC et validé par l'atelier national ;
 - Composition (effectif)
 - Nombre de postes dans les bureaux,
 - Effectif des membres du bureau et des conseillers
2. Etudier avec les CEM les opportunités d'une extension cartographique des CEM dans les nouveaux sites potentiels identifiés ;
3. Concevoir et produire des modules de formation des membres des anciens et nouveaux CEM :

Modules	Intitulés des modules
Module 1	La stratégie de collecte des données, de compilation et transfert des outils de rapportage des activités des CEM (PV de conciliation, PV de constats, rapports des réunions de coordination, etc. ;)
Module 2	La facilitation locale à la prise des décisions : Concept approche et outils :
Module 3	La prévention, la médiation, les négociations, la conciliation
Module 4	L'organisation et la conduite des dialogues communautaires (Focus Groups, des Causeries débats, des Tribunes d'Expression Populaire, des dialogues interacteurs membres des OP) ;
Module 5	Elaboration, Mise en œuvre et Suivi des Plans Simples d'Actions (PSA)
Module 6	L'organisation et la gestion des réunions de coordination locale et départementale

Périodes : Juillet – Aout 2022

Axe 2 : Appui en Kit de travail des membres des CEM (liste des besoins identifiés)

<ul style="list-style-type: none"> - Tees short ; - Casquettes ; - Gilets avec logo des CEM; - Bottes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mégaphones de communication et sensibilisation ; - Registre des conflits - Sacs de rangements ;
---	---

<ul style="list-style-type: none"> - imperméables ; - Fournitures de bureau (rames de papiers, bics, book note, enveloppes, chemises cartonnées, etc.); 	<ul style="list-style-type: none"> - Banderoles de visibilité - Badges d'identification ; - Appareils de photos pour la matérialisation des preuves lors des constats ;
---	--

Périodes : Juillet – Aout 2022

Axe 3 : Appui à la formation groupée des CEM aux outils de facilitation locale de dialogue et d'engagement communautaire

1. Organiser des sessions de formation des anciens et nouveau membres des CEM sur les rôles et missions, l'appropriation des outils de décision, la facilitation locale de dialogue communautaire, la tenue des registres des conflits agropastoraux, la gestion des réunions de coordination locale avec les organisations des producteurs, etc.
2. Soutenir les CEM dans la production et la mise en œuvre de leurs Plans Simples d'Actions (PSA) dans les différents sites pilotes du projet;
3. Soutenir les CEM dans l'organisation des dialogues inter-acteurs et communautaires (pasteurs, agropasteurs et agriculteurs) à travers la facilitation locale des Focus groups, des Causeries débats, des Tribunes d'Expression Populaire, du Dialogue local sur des questions ;

Périodes : Aout - Décembre 2022

Axe 4 : Appui à la mise en place d'un système de collecte, d'analyse, de compilation et de transmission périodique des rapports d'activités des CEM vers le Site web de la Plateforme pastorale

1. Produire et mettre à la disposition des CEM des outils de collecte des données et de décisions rendues sur la résolution et la gestion des conflits agropastoraux à savoir : PV de constats des dégâts agricoles et pastoraux, PV de conciliation, Registre des conflits agropastoraux (conflits résolus, non résolus, en instance);
2. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de collecte des données, de compilation, et de transfert périodique des données vers le Site Web de la Plateforme pastorale sous la supervision du coordinateur de la composante 3 du projet ACCEPT suivant la chaine suivante : CEM/Visa du Chef de Canton/Chef de secteur/Coordonnateur composante 3;



3. Co-construire avec les CEM un Système d'Alerte Précoce (SAP) afin de renseigner le projet sur le contexte des conflits violents et autres risques permettant de définir au préalable des mécanismes rapide de réponse à titre de prévention ou anticipation ;

Périodes : Aout 2022

Axe 5 : Appui à la communication et visibilité autour des actions de la composante 3

1. Appuyer la chargée de la communication en synergie avec la Plate forme Pastorale et les CEM à produire des émissions radios en boite, des Capsules vidéos sur les cas identifiés dans les différents sites des bonnes pratiques, des échecs, des résistances, etc. susceptibles d'être utilisés dans les séances d'animation, de sensibilisation et de dialogue communautaire ;
2. Soutenir les réunions périodiques de coordination au niveau Départemental sur la résilience des pasteurs et agropasteurs face au changement climatique en impliquant les représentants des CEM, des Services déconcentrés de l'Elevage, de l'Agriculture, de l'Administration du Territoire, de l'Environnement y compris les représentants des organisations professionnelles, les projets œuvrant sur sur les mêmes thématiques ;
3. Soutenir l'élaboration et la parution trimestrielle d'un Bulletin d'information dénommé **"ECHOS DES COMITES D'ENTENTE ET DE MEDIATION DES CONFLITS AGROPASTRAUX AU TCHAD"** dont la gestion et la supervision reviendrait au Coordonnateur de la composante 3 /ACCEPT, la tutelle administrative sera confiée au Ministère de l'Administration du Territoire, de l'Elevage ou encore de l'agriculture ;

Périodes : Aout - Décembre 2022